



Partage des biens dans un divorce

Par **Eryx**, le **19/03/2009 à 23:02**

Bonsoir à tous, je suis dans une situation très compliquée que je vais tenter d'expliquer rapidement, et j'aurais besoin de conseils juridiques pour savoir quels sont mes droits.

Mes parents se sont séparés il y a 6 ans et ma soeur et moi-même continuons d'en payer les conséquences.

Nous vivons avec notre mère à l'ancien domicile conjugal, et nos parents sont en conflits quand au partage des biens: ledit domicile conjugal et les biens qui sont à l'intérieur.

Mon père a tenté de faire des estimations bidons de la maison (surévaluée pour que ma mère ai plus à lui payer en rachetant sa part) de la part d'agence immobilière n'étant jamais venue au domicile, je voudrais déjà savoir s'il y a moyen de faire une action en justice pour ça (tentative de fraude? production de faux documents? Est ce que cela a des chances d'aboutir?)

Ensuite, après rdv chez le notaire, il a été question d'évaluer les biens présent dans la maison.

Hors ma soeur et moi-même vivons dans cette maison donc il y a aussi NOS affaires: est-ce qu'elles peuvent entrer en ligne de compte pour le partage? Est ce que les cadeaux de mon père quand il était encore là peuvent venir s'ajouter au montant des "biens"? Quelle est la séparation entre mes biens et ceux de ma mère, étant donné que nous vivons sous le même toit?

Une autre question: étant étudiant en école d'ingénieur en informatique, j'ai récupéré pas mal de PC aux grosses ordures et pas mal de monde m'a donné de très vieux PC, que j'ai remis en état: est ce que ce matériel informatique s'ajoute au montant des biens?

Une ultime question:

Y a-t-il moyen d'attaquer mon père en justice pour tous les préjudices que j'ai subit du fait qu'il a tout fait pour faire trainer et saboter le divorce (je suis en situation d'échec scolaire alors que j'avais auparavant un très bon niveau) ainsi que le partage des biens? Je suis à bout, j'en ai marre, je voudrais que tout cela se finisse et je n'ai plus aucun scrupule quand aux actions en justice à faire à l'encontre de mon père.

Je vous remercie d'avoir lu jusque là, et je vous remercie d'autant plus si vous avez des éléments de réponse à me fournir...

Amicalement, Michel.